

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-209 du 15 juillet 2008 portant modification  
de l'organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : *SJSM0830683S*

Le directeur général,  
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la cinquième partie ;  
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 6 de la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 susvisée est modifié comme suit :  
Au 6), les termes « l'unité des affaires réglementaires et des stupéfiants » sont remplacés par les termes « l'unité réglementaire stupéfiants et psychotropes ».

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 15 juillet 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT